

Assemblée générale annuelle

de l'association sportive culturelle et d'entraide de Maine-et-Loire

Tenue le 20/06/2024. à 14 h 00

Siège social : DDT 49 – 15 Bis Rue Dupetit Thouars 49047 ANGERS
CEDEX

☆☆☆☆☆

Nombre d'adhérents présents :	<input type="text" value="48"/>	(P)
Nombre d'adhérents représentés :	<input type="text" value="20"/>	(R)
Nombre de votants	<input type="text" value="68"/>	(V=P+R)

Aucun quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral
- Rapports d'activités
- Rapport financier et comptes de l'exercice clos
- Rapport d'orientation
- Projet de budget 20~~24~~²⁵
- Renouvellement des membres du comité directeur
- Renouvellement du (des) vérificateur(s) aux comptes
- Fixation du montant des cotisations annuelles des membres
- Questions diverses

☆☆☆☆☆

La présidente de l'ASCEA 49, Jennifer GIRARDEAU remercie les adhérents de leur présence, ainsi que M. Pierre-Julien EYMARD, directeur de la DDT 49, et procède à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Rapport moral 2023

Jennifer GIRARDEAU fait lecture du rapport moral de l'exercice écoulé.

Elle remercie le directeur départemental pour les bonnes relations et les facilités accordées aux membres du comité directeur pour accomplir leurs missions.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote.

Pour : Contre : Abstention:

Le rapport moral est validé.

Rapports d'activités

La Présidente propose de balayer le rapport des activités 2023, sur la base du document diffusé aux adhérents en amont de la présente assemblée générale. Elle rappelle qu'à tout moment chacun peut prendre la parole.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport des activités générales (voir annexe n°1) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : Contre : Abstention:

Le rapport d'activités générales est *adopté*.

☆☆☆

La présidente présente les activités sportives de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités pour le secteur « Sport » (voir annexe n°1) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : Contre : Abstention:

Le rapport d'activités « Sport » est *adopté*.

☆☆☆

Carole DANZIN, vice-présidente Culture, présente les activités culturelles de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités pour le secteur « Culture » (voir annexe n°1) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : Contre : Abstention:

Le rapport d'activités « Culture » est *adopté*.

☆☆☆

Didier DECODTS membre du comité directeur, et Sylvie PEIGNE, vice-présidente de la section Entraide, présentent le bilan des réservations de l'unité d'accueil et de la salle des Ponts-de-Cé pour l'exercice clos. Ils évoquent également l'arbre de Noël 2023, notamment le spectacle de Noël et l'apéritif déjeunatoire qui ont rencontré un franc succès.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités pour le secteur « Entraide » (voir annexe n°1) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : Contre : Abstention:

Le rapport d'activités « Entraide » est *adopté*.

☆☆☆

Rapport financier sur les comptes de l'exercice clos

Joel FORTUNE, trésorier, présente globalement l'état de l'endettement et des disponibilités de l'association, le montant total des dépenses de l'exercice clos arrêté à 56 564,12 €, le montant total des recettes de 53 737,07 € et le solde de -2 827,05 € qui est le résultat d'exercice.

Lecture du rapport de vérification des comptes, par Dominique GUILHOU, vérificatrice aux comptes, faisant état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos (compte-rendu en annexe 2), et propose le quitus suite à l'analyse des pièces comptables faite le 18/06/2024.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils ont été arrêtés et donne le quitus au comité directeur de l'association.

Pour : Contre : Abstention:

Cette résolution est *adoptée*.

☆☆☆

Rapport d'orientation

La présidente présente le rapport d'orientation de l'association pour l'exercice 2024.

Elle annonce la création d'une section pilate en septembre 2024 et constate le succès rencontré par la section yoga, qui compte 30 personnes.

Mme LOMBARD rappelle que cette section était auparavant gérée par le CLAS, dans le cadre de la politique de développement du bien-être au travail. Elle estime que c'est une activité qui participe en effet, au bien-être et qui permet aux personnes de pratiquer le yoga sur le lieu de travail à la pause déjeuner.

La présidente informe les adhérents qu'une nouvelle convention est en cours de signature avec la direction de la DDT.

Elle précise que l'aide de 9 000 € accordée par la direction depuis de nombreuses années, ne sera pas maintenue en 2025. Elle explique que, dans ces conditions, le budget de l'association ne va plus permettre de maintenir le même niveau d'activité. Elle soumet au vote les mesures suivantes proposées par le comité directeur :

- augmentation du prix de location de la salle à 150 €/week-end pour les adhérents du collectifs de travail, et à 200 €/week-end pour les adhérents extérieurs ;
- baisse de la subvention accordée aux adhérents inscrits dans une section sportive de l'association, actuellement de 100 € maximum par adhérent, le montant de la subvention sera réduit de 30 à 50 € maximum en 2025 ;
- suppression de la participation à l'achat de places de cinéma ;
- suppression de l'aide accordée les années précédentes pour l'exercice d'une activité sportive.

Par ailleurs, des réflexions sont à mener par le comité directeur pour savoir si l'unité d'accueil de Port Leucate sera conservée, car il apparaît que peu d'adhérents du 49 la demande. Son coût d'amortissement étant élevé, il va être difficile de la conserver compte tenu du nouveau budget de fonctionnement.

Elle informe les adhérents qu'une nouvelle plateforme de billetterie est mise à la disposition des adhérents. Le code de connexion va être prochainement transmis. Il n'y aura vraisemblablement plus d'adhésion à la billetterie CEZAM à compter du 1^{er} janvier 2025.

M. EYMARD, directeur de la DDT, revient sur la suppression de la subvention accordée à l'association à compter de 2025. Il explique que le SGCD lui a signalé qu'en application d'une charte de gestion du Ministère de l'intérieur, il n'est plus possible de verser une subvention sur le BOP 354, celui-ci correspondant à des fonctions supports. Il salue l'activité de l'association et considère que celle-ci, au travers des activités et sorties proposées, concoure activement à améliorer le bien-être des agents et le collectif de travail.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'orientation (voir annexe n°1) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 68

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport d'orientation est *adopté*.

Projet de budget 2024

La présidente et le trésorier présentent le budget prévisionnel de l'exercice en cours tel qu'il a été adopté par le comité directeur de l'association. Le président et le trésorier se proposent d'apporter toutes précisions requises (annexe 3).

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent compte-rendu, qui fait apparaître un total de dépenses de 55 922,40 € et un total de recettes de 53 592,40.

Pour : 68

Contre : 0

Abstention: 0

Cette résolution est *adoptée*.

☆☆☆

Renouvellement des membres du comité directeur

La présidente présente la liste des membres sortants du comité directeur puis les candidatures reçues.

En 2024, les membres sortants du comité directeur sont les suivants :

- Carole DANZIN,
- Claudie LESOURD,
- Sylvie PEIGNE,
- Hélène LEBLOND.

Ces quatre membres sortants se représentent pour un mandat, ainsi que deux nouvelles personnes :

- Karine SUREAU,
- Josiane GITLAW ;

Résultat des votes :

Candidats	Nb suffrages	Élus
Carole DANZIN	68	Pour un mandat de 3 ans
Claudie LESOURD	67	Pour un mandat de 3 ans
Sylvie PEIGNE	68	Pour un mandat de 3 ans
Hélène LEBLOND	68	Pour un mandat de 3 ans
Karine SUREAU	68	Pour un mandat de 3 ans

Josiane GITLAW	68	Pour un mandat de 3 ans
----------------	----	-------------------------

Renouvellement du (des) vérificateur(s) aux comptes

La présidente rappelle qu'il peut y avoir plusieurs vérificateurs aux comptes fixés dans les statuts de l'association. Elle appelle le(s) candidat(s) à se présenter. Mme GUILHOU propose de poursuivre cette mission pour l'année à venir.

Les adhérents présents ou représentés sont appelés à voter la vérificatrice aux comptes de l'association pour un mandat d'un an.

Résultat des votes :

Candidat(s)	Nb suffrages	Élu(s)
Dominique GUILHOU	68	Pour un mandat de 1 an

Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Résolution :

Sur proposition du comité directeur de l'association, l'assemblée générale décide de fixer le montant de la cotisation annuelle de ses membres pour l'exercice 2025 comme suit : 15 € pour les adhérents DDT retraités ou actifs et les membres du collectif de travail (SGCD, CD...), et 20 € pour les adhérents extérieurs.

Pour : 68

Contre : 0

Abstention: 0

Cette résolution est *adoptée*.

Rappel pour un nouvel adhérent :

Toute cotisation versée au cours du premier exercice est valable pour toute la durée de cet exercice.

Par la suite, les cotisations seront exigibles le 1er janvier de chaque année.



L'ordre du jour étant épuisé, la présidente procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 16 heures.



La Présidente
Jennifer GIRARDEAU



La Secrétaire générale
Céline LOMBARD

